



Unité territoriale Piémont



## COMPTE RENDU DU DENOMBREMENT DES CERFS BRAMANT SUR LE MASSIF DES MONTS D'ORB ET ESPINOUSE EN 2022

### DENOMBREMENT DES CERFS SUR LE MASSIF DES MONTS D'ORB 2022

L'opération a été organisée par la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Hérault, l'Unité Territoriale Piémont de l'Office National des Forêts et le Service Départemental de l'Office Français de la Biodiversité.

#### I- OBJECTIFS DE L'ETUDE :

L'objectif principal de l'étude est de définir un **indicateur du potentiel reproducteur** (nombre de cerfs bramant) de la population de cerfs sur le massif des Monts d'orb.

En aucun cas, l'écoute du brame ne permet d'apprécier l'effectif global d'une population mais donne une tendance d'évolution de la population.

Il apporte des éléments de réponse sur :

1. le nombre de cerfs bramant sur l'ensemble du massif des Monts d'Orb
2. la répartition géographique de cette population pendant le brame
3. la structure et la dynamique de la population

Ces informations quantitatives et qualitatives servent à l'élaboration des plans de chasse cervidés sur la zone d'étude.

**II- PROTOCOLE D'ETUDE** : Les mesures sanitaires liées à la pandémie du COVID 19 ont entraîné un changement du protocole.

***a) 4 sorties uniquement effectuées par des professionnels (3 sorties en zone centrale, 1 sortie en zone périphérique).***

- Transmission par courrier des cartes et fiches de comptage aux personnels participants
- Choix du jour du comptage, entre le 26/09 et le 08/10, en fonction de la météo au plus tard la veille du comptage par la FDC. Les comptages ont été effectués les 03, 04, 05 et 06 octobre 2022
- Définition du point du lieu (point) du comptage de chacun au plus tard la veille du comptage par la FDC
- Chacun se rend sur son lieu de comptage avec son véhicule
- Récupération des fiches de comptages sur site ou renvoi par courrier à la FDC

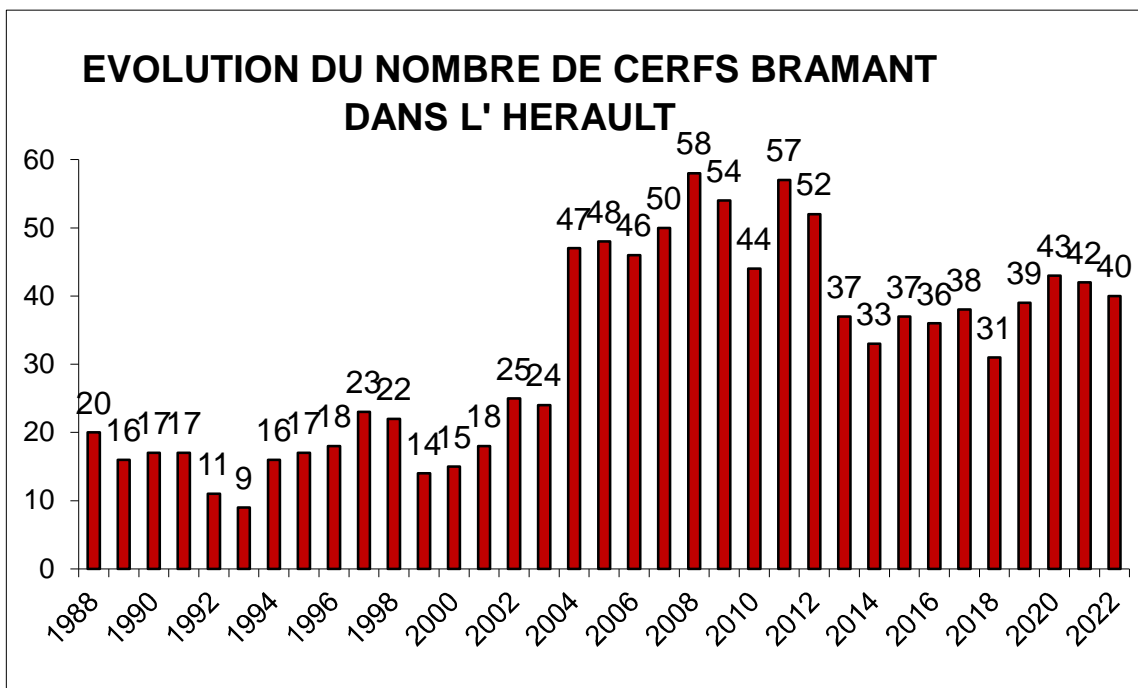
b) un questionnaire d'enquête transmis aux sociétés de chasse pour les zones périphériques :

7 fiches transmises en retour :

- **massif des Monts d'Orb** : Dianes de Servies, des Bois de Velours, de Graissesac/St Etienne Estrecoux de Ceilhes les Veneurs de Mourgis, d'Avène Mons d'Orb et d'Avène Lamalou
- **massif de l'Espinouse** : Dianes de Castanet le Haut

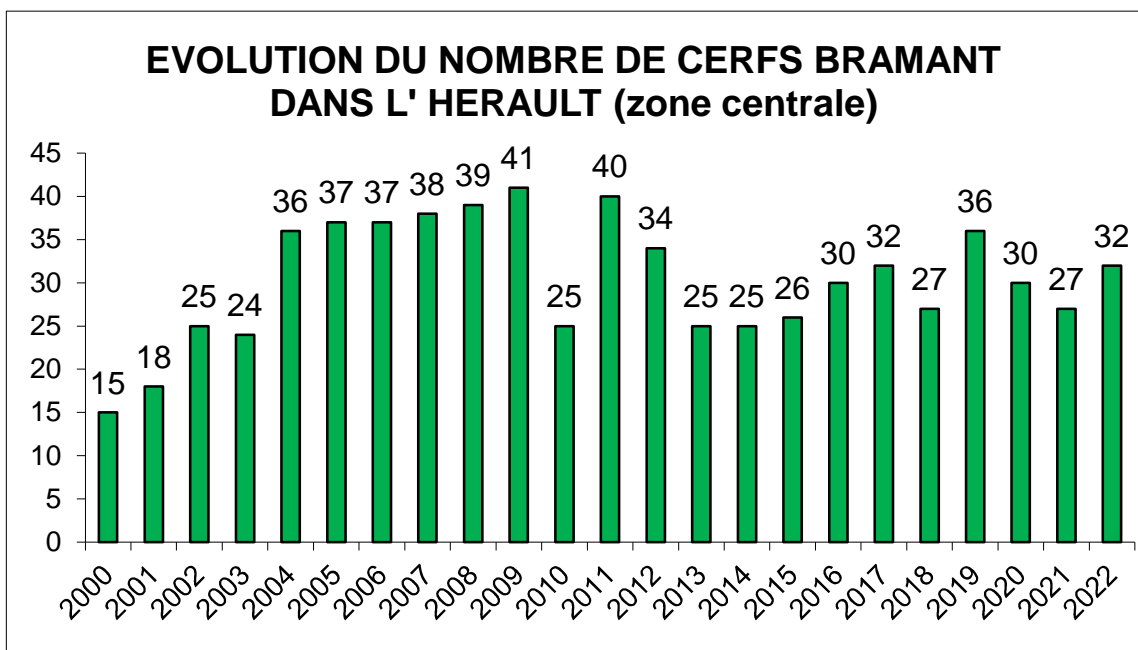
**III- RESULTATS**

- Bilan général : Zones centrale et périphérique



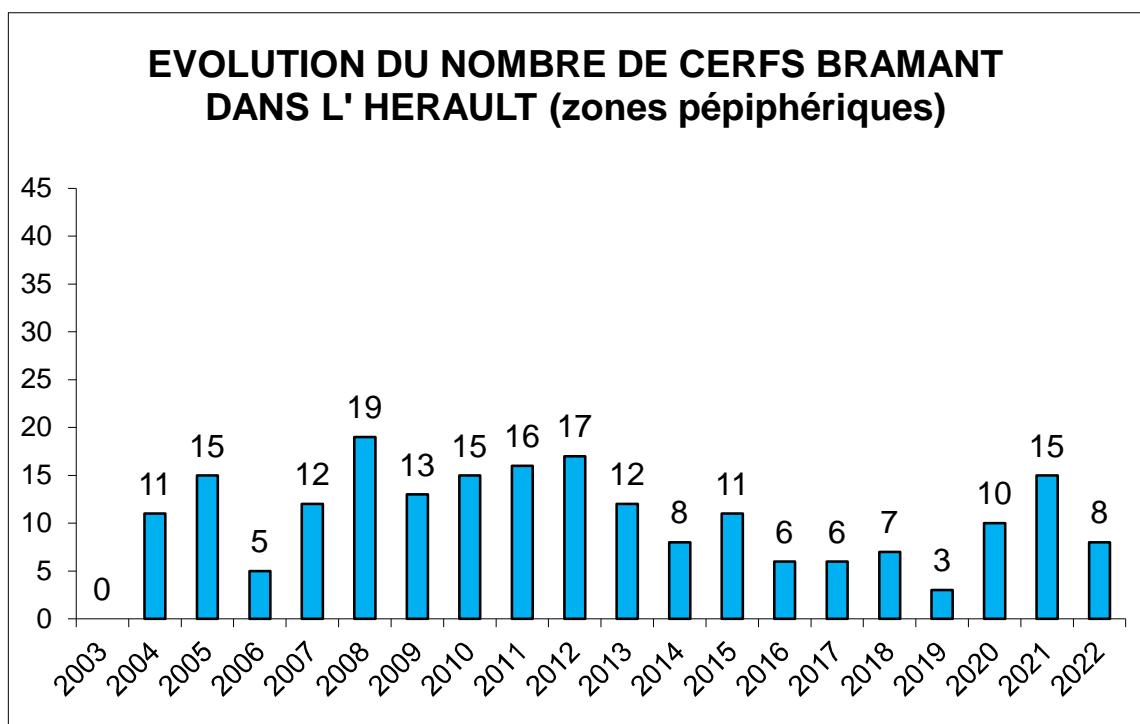
- Zone centrale :

Le nombre de cerfs bramant sur la zone centrale est stable



- Zone périphérique :

Le nombre de cerfs bramant sur la zone périphérique est en légère baisse sachant que certains cerfs, faute de concurrence ne brame pas.



### **III- CONCLUSIONS**

Le nombre de cerf bramant recensé pour le département de l'Hérault est globalement stable. Toutefois, les résultats doivent être interprétés avec prudence compte tenu du changement de protocole lié aux mesures sanitaires.

Merci à tous les participants (es) ainsi qu'aux dianes ayant retournées leurs fiches de comptages.

OM – FDC 34



# CARTOGRAPHIE DES CERFS BRAMANT - HERAULT - 2022 : 40 cerfs bramants

